

3 693 personnes auraient perdu la vie sur les routes de France en 2017

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

La mortalité routière métropole et Outre-mer baisse de 1,2% en 2017

Selon les chiffres provisoires de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **3 693 personnes auraient perdu la vie sur les routes de France** (métropole et Outre-mer) en **2017**, contre 3 738 en 2016.

Les chiffres définitifs seront connus au printemps.

En **métropole**, 3 456 personnes sont décédées en 2017, soit 21 de moins qu'en 2016 (-0,6%).

En revanche, les accidents corporels, les personnes blessées et les hospitalisations à la suite d'un accident de la route, sont en hausse.

Le nombre d'accidents corporels est de 58 894 contre 57 522 en 2016, soit 1 372 accidents de plus (en hausse de 2,4%).

74 066 personnes ont été blessées en 2017, soit 1 421 de plus qu'en 2016 (en hausse de 2%).

Par catégorie d'utilisateurs de la route, la mortalité routière est en hausse pour les **motocyclistes**, avec 669 décès (plus 56 tués ; soit plus 9%), pour les **cyclistes**, avec 172 décès (plus 10 tués ; soit plus 6%) et, enfin, pour les **automobilistes**, avec 1 770 décès (plus 10 tués ; soit plus 1 %). La mortalité routière des piétons a diminué (488 décès ; moins 71 tués ; en baisse de 13%).

L'analyse des accidents mortels montre que la **vitesse excessive ou inadéquate** reste la **cause principale**, suivie de la **surconsommation d'alcool**, qui connaît une légère hausse. Le non-respect des règles de priorité, en légère baisse, constitue le troisième facteur d'accident, surtout présent en agglomération.

Selon l'ONISR, 237 personnes sont décédées sur les routes dans les **Outre-mer** en 2017, soit 24 de moins qu'en 2016 (en baisse de 9%).

En revanche, les accidents corporels sont en augmentation de 11,6% (2 676 accidents, plus 279), ainsi que le nombre de personnes blessées (3 410 blessés, plus 7,4 %, plus 236 victimes).

Outre-mer, la mortalité des automobilistes reste la catégorie la plus élevée et connaît une hausse en 2017 (98 décès, plus 3,2%, plus 3 tués). Celle des usagers de deux-roues motorisés (74 décès, en baisse de 14,9%, moins 13 tués), des piétons (46 décès, en

baisse de 8%, moins 4 tués) et des cyclistes (11 décès, en baisse de 26,7%, moins 4 tués) est en légère baisse.

Les facteurs **« vitesse »** et **« alcool »** sont les premières causes des accidents mortels en Outre-mer. En ce qui concerne les automobilistes, la majorité des victimes décédées ne portait pas la ceinture de sécurité. Pour les usagers de deux-roues motorisés, la moitié des personnes décédées ne portait pas le casque.

Eric Houquet, 01/02/2018